

fournie gracieusement par le fermier du Dace de Suse¹ pour le compte du duc de Savoie en vue de garantir la sécurité du trajet aller et retour. C'est dire si le commerce de tissus de soie et de fil d'or était crucial pour l'économie des États de Savoie et si la fortune du grand-père était insondable !

Dans le but de prévenir toute mésalliance inopportune, les rapprochements matrimoniaux font l'objet d'attentions particulières de la part de toute famille noble. N'oublions pas que les parents doivent posséder des degrés de noblesse vérifiés afin que leurs enfants puissent prétendre à des emplois ou être admis dans des établissements religieux² auxquels seuls les nobles peuvent prétendre. Or, Anet Ranvier, le père de la mariée n'a revêtu que très récemment³ grâce à l'échevinage les attributs de la noblesse. Il y a fort à parier que la dote substantielle accordée à la mariée, elle-même assise sur un héritage consistant, ait aidé à atténuer ce déficit de quartiers de noblesse et à sauver les apparences ! D'autant que cette manne financière contribuera, détail qui a son importance, à réunir une partie de la somme nécessaire à l'acquisition de la seigneurie de Chénas qui s'est conclue dans la foulée !

Le premier à franchir les portes de la sacristie de Saint Paul pour signer le registre est Jean Baptiste, le prieur de la Salle que l'on ne présente plus. Il ne tient plus les cordons de la bourse de la Roche depuis qu'il a quitté ses fonctions de tuteur de ses neveux et n'aura donc pas eu voix au chapitre pour agréer cette union. S'avance ensuite son cousin Jean Charrier de Soleymieu. Il a été trésorier au bureau des finances de la généralité de Lyon. Il avait épousé à Paris le 2 juillet 1682 Anne-Gabrielle Gaboury et, honneur suprême, la cérémonie avait eu lieu en présence du roi Louis XIV, de la reine, du dauphin⁴ et du duc d'Orléans. Fille de Anne de Bousset, femme de chambre de la reine et de Louis Gaboury, porte-manteau de la reine-mère, intendant de St Venant et secrétaire du roi, Anne avait été baptisé en 1654 ayant eu pour marraine Anne d'Autriche et pour parrain Philippe, duc d'Anjou⁵, frère unique du roi. On raconte que pour la circonstance la reine aurait offert à sa filleule un magnifique gobelet en argent. Cet objet remarquable, pur produit de l'orfèvrerie française du XVII^e siècle est exposé au département des objets d'art du musée du

1 Chargé de la surveillance des convois de marchandises et de leur appliquer les droits de douane auxquels ils sont assujettis. Le terme Dace est à rapprocher de Douane.

2 Certains, parmi les plus prestigieux exigeaient seize quartiers de noblesse.

3 Anet Ranvier fut échevin de Lyon en 1694 et 1695

4 Il s'agit du fils aîné de Louis XIV qu'on a appelé le Grand Dauphin après sa mort le 14 avril 1711

5 Philippe, le frère de Louis XIV porte le titre de duc d'Anjou jusqu'au décès en 1660 de Gaston, le frère de Louis XIII. A partir de cette date il porte le titre de duc d'Orléans.